

PARTENARIAT 2022

Modalités

Remise commerciale reconduite en 2022.

Adhésion de base : 10 euros ; -30% sur le pack choisi

Obligation : retourner son bulletin d'engagement signé et avoir fourni ses informations de mise à jour 2022.

COORDONNEES COMMERCIALES (visibilité sur les différents sites internet tourisme régionaux)

Dénomination :

.....

Adresse.....

CP Ville.....

Tél fixe. Tél portable.....

Mail

Site internet

➤ Informations légales

Forme juridique Numéro SIRET

Code APE/NAF RCS

Date de déclaration en Mairie :

N° d'immatriculation : Date d'immatriculation :

N° d'enregistrement en Mairie (Meublés de Tourisme) :

Date d'enregistrement en Mairie (Meublés de Tourisme) :

➤ Contact administratif (si différent des coordonnées commerciales) :

Société :

Nom de la personne en charge Prénom.....

Adresse

CP Ville

Tél(s)/..... Mail

Autre contact (commercial, communication, comptabilité...) :

Nom Prénom.....

Tél fixe...../ portable..... Mail

MA COMMANDE

La gamme des services proposés suivant les Packs est à consulter dans le Guide du partenaire 2022 en téléchargement ici :

<https://www.besancon-tourisme.com/pdf/BTCguide-du-partenaire.pdf>

(Cases à cocher)

	Montant TTC 2022 (moins 30% sur valeur Pack HT)	Pour info montant initial TTC
Mon Pack :		
<input type="checkbox"/> Pack Découverte (adhésion de base*comprise)	60,40 €	107,00 €
<input type="checkbox"/> Pack Pro Prestige (adhésion de base*comprise)	110,80 €	179,00 €
<input type="checkbox"/> Pack Affaires Prémium (adhésion de base*comprise)	178,00 €	275,00 €

*Office de Tourisme associatif, adhésion de base obligatoire

Mes options numériques :	L'unité TTC
<input type="checkbox"/> Atelier numérique 1/2 journée	45,00 €
<input type="checkbox"/> Atelier numérique journée	80,00 €
<input type="checkbox"/> Pack numérique : 1 audit de site + 2 ateliers d'1 journée + 1 atelier 1/2 journée)	330,00 €
<input type="checkbox"/> Audit de site internet	144,00 €

Mon encart PUB WEB	L'unité TTC
<input type="checkbox"/> 1 mois PDF de votre flyer, votre menu....	43,20 €
<input type="checkbox"/> 12 mois PDF de votre flyer, votre menu....	172,80 €
<input type="checkbox"/> 12 mois, encart PUB HORS pages hôtels	432,00 €
<input type="checkbox"/> 12 mois, encart PUB pages hôtels	864,00 €

Mon encart PUB éditions *	L'unité TTC
<input type="checkbox"/> 1 page centrale des 3 guides touristiques (FR, GB, DE)**	2 520,00 €
<input type="checkbox"/> 2ème page de couverture de tous les guides **	3 600,00 €
<input type="checkbox"/> 3ème page de couverture des tous les guides **	2 880,00 €
<input type="checkbox"/> "Déjà vendue" Dernière de couverture de tous les guides **	4 200,00 €

* commandes réceptionnées avant le 5 avril

** (7 guides soit 42300 exemplaires imprimés et 15684 téléchargements sur site)

J'ai pris connaissance de la convention de partenariat et en accepte les conditions.

Date (obligatoire) :/..../2022

Signature (obligatoire) :

Cachet de l'entreprise :

CONVENTION DE PARTENARIAT 2022

Vous intégrez un réseau de professionnels du tourisme. Vous êtes lié à une structure qui touche la clientèle touristique et locale.

L'Office de Tourisme et des Congrès du Grand Besançon formalise sa relation avec ses partenaires adhérents à travers une charte, sorte de « code de bonne conduite », afin d'enrichir la collaboration mutuelle. Cette charte des droits et devoirs a pour but d'informer sur les missions et les responsabilités de chaque partie.

VOTRE OFFICE DE TOURISME S'ENGAGE :

- à vous faire **bénéficier de son expertise**
- à vous faire **bénéficier de son réseau de partenaires**
- à vous **accompagner dans les démarches de progrès** visant à améliorer l'accueil des clientèles
- à vous **aider à gagner en visibilité** (sur le web, y compris dans le cadre d'ateliers numériques et d'audit de site internet)
- à **apporter son concours** aux opérations de promotion de l'offre touristique de la destination

VOUS VOUS ENGAGEZ :

- à **accepter la diffusion d'informations touristiques** relatives à la Bourgogne-Franche-Comté via le système d'informations dénommé « DECIBELLES DATA ».
- à **adhérer à notre politique qualité** (accueil clientèle, traitement et suivi des avis/réclamations) et à participer à nos enquêtes de satisfaction
- à **mettre à jour vos informations** et nous informer préalablement de toute modification de votre activité pouvant entraîner une information erronée
- à **régler votre adhésion en respectant les délais de paiement**
- à **accueillir le personnel de l'Office de Tourisme** souhaitant visiter votre établissement, s'informer sur votre activité et mieux vous connaître

L'Office de Tourisme est en droit de refuser une adhésion si l'offre ne correspond pas aux critères de qualité de l'accueil touristique ou à un réel intérêt touristique de la destination.

Il peut mettre un terme ou suspendre tout partenariat en cas de manquement relatif à sa politique qualité (mise en cause de l'hygiène, de la sécurité, de la qualité de l'accueil, des services annoncés non conformes ou absents) et sans action d'amélioration efficace.

L'Office de Tourisme peut mettre un terme ou suspendre tout partenariat en cas de facture impayée.